

31.01.2023 - 10:28 Uhr

Les assureurs résistent à l'instabilité économique en 2022

Zürich (ots) -

D'après les estimations de l'ASA, les assureurs privés ont enregistré en 2022 une croissance modérée de leur volume de primes, confortant ainsi leur stabilité au cours d'une année économiquement tendue. Les affaires d'assurance non-vie surtout ont enregistré une belle croissance avec une progression de 3 pour cent. Le volume des primes des affaires vie est demeuré relativement stable. Par ailleurs, une nouvelle étude de BAK Economics souligne l'importance économique des réassureurs pour la place Suisse.

Les assureurs privés suisses ont bien résisté dans une année marquée par l'incertitude économique. Même s'ils ont aussi été touchés par l'inflation et les turbulences sur les marchés financiers, ils continuent d'afficher une solvabilité solide et un volume de primes robuste, en légère hausse en 2022. " Le secteur de l'assurance privé a conforté sa stabilité en dépit d'un contexte difficile ", déclare Rolf Dörig, président de l'Association Suisse d'Assurances ASA lors de la conférence de presse annuelle à Zurich. Cette stabilité est notamment à mettre au crédit des bonnes conditions d'exercice en Suisse, lesquelles doivent faire l'objet d'une surveillance permanente. " C'est seulement ainsi que les assureurs peuvent continuer de renforcer la résistance de l'économie suisse et de sa population et d'assumer leur responsabilité économique ", ajoute Monsieur Dörig en considérant également la réforme importante de la prévoyance professionnelle LPP. L'ASA estime à ce propos que tous les éléments constitutifs d'une bonne solution sont sur la table. " Aux parlementaires maintenant d'achever au plus vite les travaux entamés ", affirme Monsieur Dörig.

Croissance dans toutes les branches des affaires non-vie

Les affaires non-vie poursuivent sur leur lancée des dernières années et se sont affermies de 3,0 pour cent par rapport à l'année précédente, selon les projections de l'ASA. " Ce faisant, elles ont dépassé la croissance moyenne enregistrée de longue date. Un signe, s'il en fallait, de la robustesse de la demande l'an dernier ", commente le directeur de l'association Urs Arbter. La plus forte augmentation revient à l'assurance incendie, événements naturels et dommages matériels avec une croissance de 8,3 pour cent, laquelle s'explique essentiellement par des valeurs assurées plus élevées. En assurance des véhicules à moteur, le volume des primes est demeuré globalement constant bien que la branche ait assuré des véhicules plus chers et un parc automobile plus fourni. Une hausse des primes s'annonce néanmoins imminente en réponse à l'augmentation durable des coûts.

- +0,3 pour cent en assurance automobile. La demande accrue d'assurances casco automobile est atténuée par un recul du volume des primes en assurance de la responsabilité civile des véhicules à moteur.
- +8,3 pour cent en assurance incendie, événements naturels et dommages matériels. Cette forte augmentation s'explique avant tout par un parc immobilier plus important et des sommes d'assurance en hausse.
- +3,4 pour cent en assurance de la responsabilité civile professionnelle et générale. La révision de la loi sur le contrat d'assurance devrait se traduire par un plus grand nombre de sinistres, les primes ont donc été relevées en conséquence. En outre, un pan du marché croissant de la cyberassurance relève de l'assurance de la responsabilité civile.
- +2,1 pour cent en assurance-accidents. Les accidents non professionnels se sont multipliés ces dernières années, les primes ont donc été adaptées aux risques.
- +2,3 pour cent en assurance d'une indemnité journalière en cas de maladie. Parallèlement à la croissance continue de la somme des salaires, la hausse des prestations versées entraîne un relèvement des primes.

Relative stabilité des affaires vie, besoin de réforme en LPP toujours aussi criant

En dépit du fort recul du volume des primes des affaires vie depuis 2020, la croissance des assurances liées à des fonds en vie individuelle a permis de maintenir en 2022 un volume des primes pratiquement identique à celui de l'année précédente. De leur côté, les affaires collectives continuent de s'inscrire en recul. La normalisation du niveau des taux d'intérêt est une bonne nouvelle pour les assureurs-vie, car elle promet de meilleures perspectives de rendement des opérations obligataires sur le long terme. " Toutefois, des garanties plus élevées ne pourront être accordées que lorsque le relèvement des taux se sera inscrit sur la durée ", fait remarquer Ruedi Kubat, membre du comité directeur de l'ASA et CEO d'Allianz Suisse. Même si la solvabilité des assureurs-vie atteste de la pertinence de leurs stratégies par rapport aux difficultés rencontrées, une réforme du deuxième pilier demeure à son avis inévitable et urgente.

- -1,9 pour cent en vie collective. La baisse des primes périodiques reflète la poursuite de la tendance vers une autonomie partielle.
- +2,5 pour cent en vie individuelle. Par rapport aux dernières années, une forte croissance se dessine en particulier pour les primes uniques, même si leur niveau demeure nettement inférieur à celui d'avant 2015.

Une nouvelle étude confirme l'importance économique majeure des réassureurs

Réalisée par BAK Economics, l'étude " L'importance économique des réassureurs en Suisse " a été présentée lors de la conférence

de presse annuelle. Elle confirme que les réassureurs orientés à l'international relèvent des branches les plus productives de l'économie suisse. Avec une valeur ajoutée de 3,7 millions de francs par équivalent temps plein, ils dépassent de loin le niveau de production de l'ensemble des acteurs économiques. Depuis le tournant du millénaire, les réassureurs ont enregistré une forte croissance, affirmant ainsi l'importance de leur rôle dans le secteur de l'assurance. Avec près de 22 milliards de francs d'indemnités versées en 2021, les réassureurs basés en Suisse contribuent largement à la stabilité et, par ricochet, à la résilience de l'économie mondiale. La Suisse compte 45 réassureurs, pour l'essentiel domiciliés dans la région de Zurich et de Zoug, et constitue ainsi la troisième place de réassurance au monde. " Que ce soit en leur qualité de porteurs de risques, de bailleurs de fonds, de contribuables ou sous la forme de savoir-faire et de professionnels qualifiés, les réassureurs sont à bien des égards une manne pour notre pays ", déclare Nina Arquint, présidente du comité Réassurance de l'ASA et *Chief Risk Officer* de *Swiss Re Corporate Solutions*. Il est donc très important que la Suisse veille à l'attractivité de sa place économique. Pour les réassureurs actifs à l'international, l'accès à des marchés de la réassurance ouverts dans le monde entier ainsi qu'une réglementation et une surveillance compatibles au niveau international et adaptées à leur modèle économique revêtent une importance particulière lors du choix de leur site d'implantation.

Actuellement, aucune extrapolation n'est possible concernant les affaires de réassurance en 2022. L'ASA s'attend à l'affirmation de la tendance haussière avec un léger affermissement du volume des primes.

Contact:

Association Suisse d'Assurances ASA
Lisa Schaller, attachée de presse
Téléphone : +41 44 208 28 56
e-mail : lisa.schaller@svv.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004569/100902065> abgerufen werden.